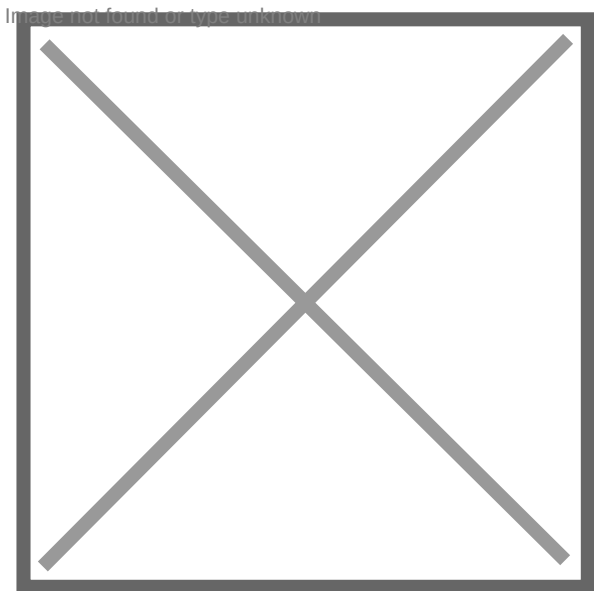




Attribution d'une ifts recours devant le ta

Par **pascal23**, le **02/08/2008 à 22:36**

fonctionnaire hospitalierrnj'ai touché durant quatre ans une indemnté forfaitaire pour travaux supplémentaires (20 euro mensuel environ)rnor un passage de la cour des comptes a relevé cette anomalie.rnle directeur nouvellement nommé me demande aujourd'hui le remboursement au motif : que je ne disposais pas de l'indice pour bénéficier de cette indemnité.rndans mon dossier ne figure aucune décision quant à l'octroi de cette indemnité rnque dois je faire rnrembourser ou contester rnpourriez vous m'aider je suis un peu dans la mouise....rnon me parle d'une jurisprudence ternon soulier rnje suis perdu aidez moi